



Procès-Verbal résultats vote électronique

Vote électronique concernant :

La part Ligue (7.50€ ou 0€) concernant la Licence Estivale valable du 01/05 au 31/08

Mis en ligne par mail aux membres du CA :

Mercredi 5 Mai 2021

Clôture des votes :

Vendredi 7 Mai 2021 à 1H00

RESULTATS :
16 votants sur 19 possibles
15 votants «**Part ligue à 0€ (Abandon de la part Ligue)**»
1 Absention

Donc la part ligue de 7,50€ pour la Licence estivale est annulée.

Par avance, je vous remercie de votre prise en compte.

Lionel GRENOUILLET
Président
Ligue BFC Badminton



Maison régionale des Sports – 3, Avenue des Montboucons –25 000 BESANÇON

06 31 33 23 16

comptabilite@lbfcbad.fr | administration@lbfcbad.fr

www.lbfcbad.fr